

### 10 mesures face à l'urgence climatique : l'engagement de six villes françaises

Ce mardi 3 mars 2020, six villes françaises ont annoncé 10 mesures d'envergure pouvant être mises en oeuvre sans attendre.

« Il nous reste 10 ans ans pour agir ». C'est par ces mots que débute le texte présentant les 10 mesures pour « une action d'ampleur et unifiée des villes et métropoles françaises ».

Les candidats-maires signataires soulignent l'urgence d'agir avec bon sens et responsabilité. Ils entendent les experts scientifiques et la jeunesse mobilisée. Ils souhaitent raviver l'esprit de l'Accord de Paris et insistent sur la capacité des villes à agir rapidement et concrètement face au péril climatique. Ils appellent l'ensemble des villes et métropoles françaises à s'engager à leurs côtés et à les rejoindre.

Cet engagement détaille dix leviers d'actions :

- la commande publique durable ;
- l'interdiction progressive des véhicules polluants ;
- la lutte contre la précarité énergétique ;
- le désinvestissement des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables ;
- la prise en compte de critères environnementaux dans les aménagements urbains ;
- la végétalisation ;
- l'alimentation biologique, locale et durable dans la restauration collective ;
- le zéro plastique à usage unique et la collecte des bio-déchets ;
- la reconnexion des villes avec les territoires ruraux de proximité ;
- la création d'assemblées citoyennes de la transition écologique et solidaire.

Pour consulter le détail des mesures, téléchargez le document ici : [>lien<](#).

#### La liste des signataires :

**Anne Hidalgo, Paris en Commun ; Eric Piolle, Grenoble en Commun ; François Rebsamen, Dijon c'est Capitale ; Johanna Rolland, Nantes en confiance ; Olivier Bianchi, Naturellement Clermont ; Nathalie Appéré, Rennes créative et solidaire.**